

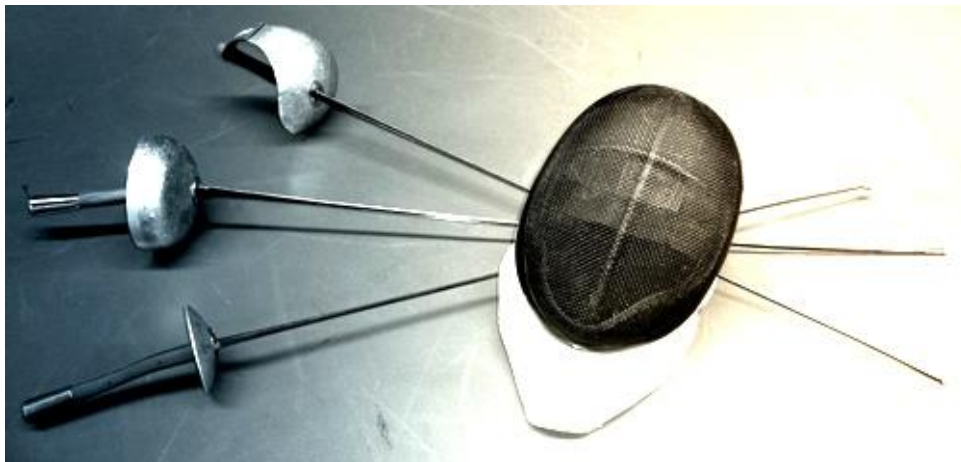


COMITE REGIONAL D'ESCRIME NORMANDE



# FORMATION FEDERALE EN NORMANDIE

*SAISON 2016 – 2017*



*Jérémy DELAGE, CTS Escrime, DRJSCS Normandie*

*Ligue d'Escrime de Haute Normandie, Olivier ISTIN, 24 rue des grands carreaux 27400 Louviers*

*Ligue d'Escrime de Basse Normandie, Maison Polyvalente du Grand Parc, 1018 Quartier du Grand Parc 14200 Hérouville Saint Clair*



## REFERENCIEL DE FORMATION Animateur / Educateur

### ➤ Animateur

Il s'agit d'une formation préprofessionnelle, alternant des modules de formation et des modules en situation avec tuteur. La fonction de tuteur, reconnue par le CTR, est assurée par un intervenant titulaire d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

#### Conditions requises :

- Être licencié à la F.F.E.
- Être dans l'année de ses 16 ans
- Être inscrit en formation départementale d'arbitrage dans une arme conventionnelle

#### Module de formation : 60 heures

Formation effectuée au niveau ligue sous la conduite d'un cadre technique agréé par la FFE.  
Les modules de formation doivent être tous consignés dans le livret de formation.

#### Module en situation : 40 heures (séances, préparations et dossier pédagogique)

Animation d'un cycle de 12 séances avec un minimum de 6 personnes.

L'animateur fédéral ne peut pas être seul en face à face pédagogique durant ses interventions.  
Un dossier pédagogique doit restituer l'action menée par le candidat durant ce stage pratique.

#### Conditions d'exercice :

L'animateur ne peut exercer dans un club qu'avec la présence effective du tuteur. Le bénéficiaire ne peut obtenir en aucun cas une rémunération, conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport.

### ➤ Educateur



## COMITE REGIONAL D'ESCRIME NORMANDE



Il s'agit d'une formation préprofessionnelle, alternant des modules de formation et des modules en situation avec tuteur. La fonction de tuteur, reconnue par le CTR, est assurée par un intervenant titulaire d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

### Conditions requises :

- Être licencié à la FFE
- Être titulaire du diplôme d'animateur fédéral ou d'une équivalence reconnue par le CTR et/ou la commission régionale des éducateurs
- Être inscrit en formation d'arbitrage régionale

### Module de formation : 60 heures

Formation au niveau ligue / zone ou national sous la conduite d'un cadre technique agréé par la FFE. Les modules de formation doivent être tous consignés dans le livret de formation.

### Module en situation : 40 heures (séances, préparation et dossier pédagogique)

Gestion d'un cycle de 12 séances avec un minimum de 6 personnes.

Un dossier pédagogique doit restituer l'action menée par le candidat durant ce stage pratique.

### Conditions d'exercice :

Ce diplôme validé offre la possibilité d'être en autonomie face au groupe sous réserve des points suivants :

- D'être majeur (18 ans)
- De posséder le PSC1 ou son équivalent (prévention et secours civique de niveau1)
- D'être titulaire d'un diplôme d'arbitre départemental à une arme conventionnelle

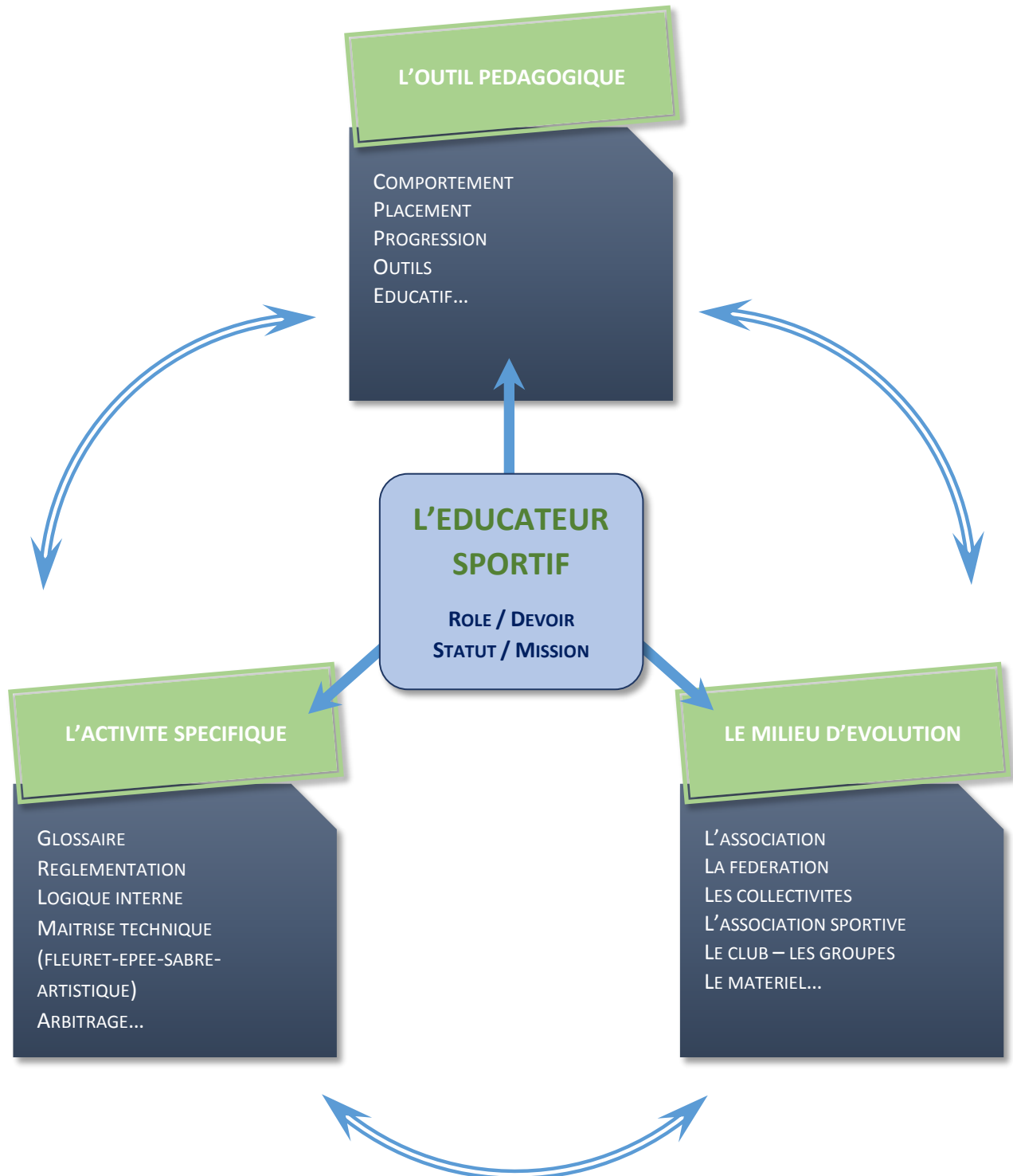
Dans ce cas, une convention annuelle lie la ligue et le club concerné qui prévoit un référent titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP, tel que prévu au Règlement Intérieur de la F.F.E .

### ➤ **Stage de recyclage**

Pour bénéficier des prérogatives de son diplôme le candidat doit effectuer un recyclage sous forme d'un stage de formation continue mis en place par la ligue ou la zone tous les 2 ans.

## ITEMS DE FORMATION

### Animateur / Educateur / Préparation BP-DE





## ORGANISATION DE LA FORMATION

### STAGE INITIALE DE FORMATION

28 AU 30 OCTOBRE 2016  
CSN HOULGATE  
30H DE FORMATION

### STAGE DE FORMATION

11 AU 13 FEVRIER 2017  
CRJS VERNON  
30H DE FORMATION

### STAGE DE CERTIFICATION

18 AU 20 AVRIL 2017  
CSN HOULGATE  
15H DE FORMATION  
20H DE CERTIFICATION

### SESSION DE SPECIALISATION

#### FLEURET

DATE NON DETERMINEE

### SESSION DE SPECIALISATION

#### EPEE

DATE NON DETERMINEE

### SESSION DE SPECIALISATION

#### SABRE

DATE NON DETERMINEE

### SESSION DE SPECIALISATION

#### ARTISTIQUE

DATE NON DETERMINEE

#### Volume de formation :

Commune :	30h + 30h + 10h soit	70h
Spécialisation :	10h + 10h + 10h + 15h soit	45h
Certification :		20h
Volume de formation total disponible :		135h



## STAGE INITIAL DE FORMATION

**DATE :** Du jeudi 28 au samedi 30 octobre 2016

**LIEU :** CSN Houlgate

**VOLUME HORAIRE DE FORMATION :** 30h

**OBJECTIFS DE LA SESSION DE FORMATION :** Apporter les bases théoriques et pratiques de l'animation et de l'encadrement. Evaluer et définir un parcours individuel de formation.

**PUBLICS :** animateur / éducateur / préparation à l'entrée en formation BPJEPS ou DEJEPS

### CONTENU DE FORMATION :

#### ➤ ITEM 1 – La place de l'éducateur sportif

Qu'est-ce qu'être un éducateur sportif ?

Quels sont ses devoirs et obligations ?

Quelle est la place de l'animateur / éducateur dans le club ?

Quel est son rôle, quelles missions lui sont confiées ?

Comment son travail s'articule avec son tuteur ?

#### ➤ ITEM 2 – L'outil pédagogique

##### - Les principes d'animation

Les principes d'organisation d'une séance

L'attitude pédagogique à tenir face aux différents publics

Les principes de sécurité

Adopter une posture et s'exprimer face au groupe

##### - Organisation d'une séance

Préparation et rédaction d'une séance en tenant compte des objectifs et moyens

Animation d'une séance dans le respect du temps imparti et de ses objectifs avec les outils pédagogiques adaptés

Savoir moduler et réguler en fonction de son observation

L'intervention de l'éducateur et la gestion de son groupe

#### ➤ ITEM 3 – Le milieu d'évolution

Le club et ses aspects pratiques, «l'école de la démocratie»

L'organisation pédagogique du club et de son fonctionnement

Le matériel spécifique (fonctionnement, pannes)

#### ➤ ITEM 4 – Les connaissances et maîtrises spécifiques

La réglementation spécifique des jeunes

La logique interne des armes découlant des règles

La classification des actions et la phrase d'arme

Développement de la maîtrise technique fondamentale aux 3 armes



## STAGE DE FORMATION

**DATE :** Du 11 au 13 février 2017

**LIEU :** CRJS Vernon

**VOLUME HORAIRE DE FORMATION :** 30h

**OBJECTIFS DE LA SESSION DE FORMATION :** Apporter les savoirs et savoirs faire dans le champ de compétence des diplômés fédéraux. Permettre une réflexion sur les enjeux des éducateurs.

**PUBLICS :** animateur / éducateur / préparation à l'entrée en formation BPJEPS ou DEJEPS

### CONTENU DE FORMATION :

#### ➤ ITEM 1 – La place de l'éducateur sportif

Coordination avec le tuteur et prise de responsabilité  
Quelles limites dans le champ d'action de l'éducateur ?  
Comment transmettre des valeurs fortes et éducatives, et lesquelles ?

#### ➤ ITEM 2 – L'outil pédagogique

La place d'une séance au sein d'un cycle de formation et d'une saison  
La poursuite d'objectifs divers dans une séance (technique, éducatif, animation, fidélisation...)  
Articulation leçon individuelle et collective (force & faiblesse)  
La place de l'individu dans le groupe  
La place de la compétition dans la formation des jeunes

#### ➤ ITEM 3 – Le milieu d'évolution

Le club au sein de la fédération  
Le mouvement sportif local, national et international  
Les collectivités et partenaires du club  
Le matériel (entretien, réparation)

#### ➤ ITEM 4 – Les connaissances et maîtrises spécifiques

Arbitrage et assauts aux trois armes  
Renforcement des maîtrises techniques individuelles dans les 3 armes



## STAGE DE CERTIFICATION

**DATE :** Du mardi 18 au jeudi 20 avril 2017

**LIEU :** CSN Houlgate

**VOLUME HORAIRE DE FORMATION :** 10h + 20h

**OBJECTIFS DE LA SESSION DE FORMATION :** Suivi individuel de formation. Certification des modules du diplôme d'animateur et d'éducateur.

**PUBLICS :** Animateur / éducateur / préparation à l'entrée en formation BPJEPS ou DEJEPS

### CONTENU DE FORMATION :

#### ➤ PARTIE 1 – Retour de formation

Reprise des différents éléments abordés durant la formation

Réinvestissement sur les difficultés soulevées par les stagiaires en amont (questionnaire)

Individualisation du travail

#### ➤ PARTIE 2 – Certification

Passage des épreuves de certification en appui d'un stage de Ligue / Département

Bilan individuel de formation et projection d'intervention et de formation n+1

Questionnaire de suivi

#### Epreuves animateur :

M1A – ECRIT (QCM): le règlement et les connaissances Fondamentales

M1B – BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE effectué par le président et le tuteur du candidat

M2A – Animation d'une LEÇON COLLECTIVE de découverte ou d'initiation (40 minutes)

M3A – QCM portant sur les connaissances théoriques et le règlement des épreuves de jeunes

M3B – Réalisation de 5 duos imposés mettant en évidence les connaissances et la maîtrise technique

#### Epreuves animateur :

M4A – Présentation d'une séance de PEDAGOGIE COLLECTIVE avec armes (durée 40 minutes)

Entretien avec le jury 10 minutes

M4B – Présentation d'une LEÇON INDIVIDUELLE à thème (durée 15 à 20 minutes)

M4C – ANALYSE D'UN ASSAUT à partir de l'étude d'un document vidéo portant sur une épreuve de minimes ou cadets (durée 20 minutes)

M5A – BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE effectué par le président et le tuteur du candidat

M5B – ECRIT (vie associative / réglementation fédérale) 1 heure

M6A – Présentation d'un DOSSIER RELATANT UNE DEMARCHE D'ENSEIGNEMENT (Objectifs, progression sur 6 séances, approche de l'arbitrage, bilan) durée 30 minutes

M6B – CONNAISSANCE DU REGLEMENT D'ARBITRAGE : QCM (les candidats arbitres régionaux en formation sont exemptés de cette épreuve)





## SESSIONS DE SPECIALISATION

Fleuret – Epée – Sabre

**DATE :**

**LIEU :** En fonction des inscrits

**VOLUME HORAIRE DE FORMATION :** 10h

**OBJECTIFS DE LA SESSION DE**

**FORMATION :** Renforcement des maîtrises spécifique à une arme

**PUBLICS :** Animateur / éducateur /  
préparation à l'entrée en formation BPJEPS  
ou DEJEPS

## SESSIONS DE SPECIALISATION

Escrime Artistique

**DATE :**

**LIEU :**

**VOLUME HORAIRE DE FORMATION :** 10h

**OBJECTIFS DE LA SESSION DE**

**FORMATION :** Découverte et apprentissage  
des techniques et pédagogie propres à  
l'escrime artistique

**PUBLICS :** Animateur / éducateur /  
préparation à l'entrée en formation BPJEPS

### CONTENU DE FORMATION :

#### ➤ PARTIE 1 – La leçon individuel

Intérêts et limites

Pour quels objectifs ?

Outils pédagogiques (signaux, éducatifs...)

Gestion de la distance et cibles

Maîtrise technique et des enchaînements (DUO)

#### ➤ PARTIE 2 – Collectif

Progression pédagogique au sein d'une séance et  
d'un cycle

Variation des situations pédagogiques (petits  
groupes, auto-évaluation, autonomie...)

Gestion de l'attention et des intensités

Remédiation et adaptation

#### ➤ PARTIE 3 – Logique interne

Compréhension de la logique interne de l'arme

Spécificité technico-tactique de l'arme

Arbitrage

### CONTENU DE FORMATION :

#### ➤ PARTIE 1 – Organisation

Contenu à définir

#### ➤ PARTIE 2 – Connaissance théorique

Contenu à définir

#### ➤ PARTIE 3 – Maîtrise technique

Contenu à définir



# COMITE REGIONAL D'ESCRIME NORMANDE



## ENCADREMENT DE LA FORMATION

COORDINATION GENERALE :	<b>Jérémy DELAGE</b> , CTS Escrime de Normandie
COORDINATION Ligue de Haute Normandie :	<b>Antonio MEFFE</b> , DEJEPS Escrime, CTRF de la Ligue de Haute Normandie
COORDINATION Ligue de Basse Normandie :	<b>Yves POTARD</b> , BEES 2, Maître d'armes au CE CAEN En appui, <b>Herman CHAUME</b> , DEJEPS, ATR de la Ligue de Basse Normandie
INTERVENANTS EXTERIEURS :	Membres des deux Equipes Techniques Régionales